

DÉSAMIANTEUR : LE SUPER-HÉROS DE L'OMBRE !

Invisible pour le grand public,
indispensable pour la santé de tous.
Voici le métier de désamianteur.



PAS DE
CAPE AU QUOTIDIEN,
MAIS LA MÊME MISSION :
PROTÉGER LES GENS
DES DANGERS DE
L'AMIANTE !

L'AMIANTE,
C'ÉTAIT PRATIQUE...

- ✓ solide
- ✓ isolant
- ✓ pas cher



... MAIS TRÈS DANGEREUX
POUR LES POUMONS !

1. REPÉRER ET PRÉPARER

Avant chaque chantier,
on analyse les lieux,
on repère les matériaux
contenant de l'amiante
et on prépare le plan
de désamiantage.



**DANGER
AMIANTE**
ACCÈS INTERDIT
AUX PERSONNES
NON AUTORISÉES

2. SE PROTÉGER À 100 %

Avant d'entrer en zone,
on s'équipe comme
un cosmonaute !
Combinaison, masque
à ventilation assistée,
gants, surbottes...
Rien ne doit passer.



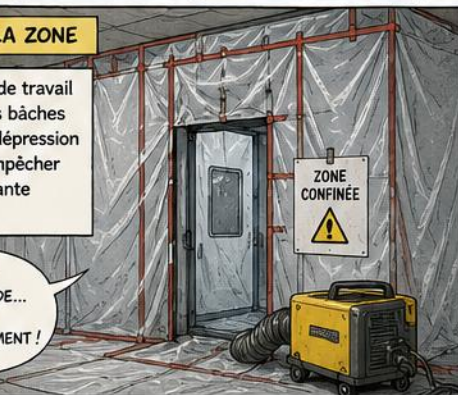
GLAMOUR ?
PEUT-ÊTRE PAS.
EFFICACE ?
À 100% !

ON DIRAIT
DARK VADOR
EN MODE
ÉCOLO !



3. CONFINER LA ZONE

On isole la zone de travail
avec des sas, des bâches
étanches et une dépression
d'air. Objectif : empêcher
toute fibre d'amiante
de s'échapper.



**ZONE
CONFINÉE**

EN GROS,
ON FAIT LE VIDE...
MAIS PAS
N'IMPORTE COMMENT !

4. RETIRER L'AMIANTE EN TOUTE SÉCURITÉ

On retire les matériaux
amiantés avec des outils
spécifiques et des gestes
précis pour éviter toute
émission de fibres.

LENTEMENT,
MÉTHODIQUEMENT,
SANS FAIRE DE
POUSSIÈRE...
PAS COMME
MON APPART
LE LUNDI MATIN !



5. CONDITIONNER ET ÉVACUER

Les déchets sont
emballés dans des sacs
ou big bags étanches,
étiquetés "AMIANTE".
Ils sont ensuite évacués
vers des centres de
stockage spécialisés.



MOI, JE CROIS
QU'IL Y A PLUS DE
RÈGLES ICI QUE DANS
FORT KNOX !



6. NETTOYER ET CONTRÔLER

Une fois les travaux
terminés, on nettoie la
zone (aspiration HEPA,
lessivage) puis on fait
des contrôles d'air.
Si tout est nickel :
la zone est rendue
saine et sécurisée !



PROPRE
COMME UN
LABO...
SANS LES
ÉPROUVETTES !

**ZONE
LIBÉRÉE**



EN 3 MOTS :

ÊTRE DÉSAMIANTEUR,
C'EST UN MÉTIER EXIGEANT
QUI DEMANDE RIGUEUR,
FORMATION ET SENS
DES RESPONSABILITÉS.



PROTÉGER
LES HOMMES



PRÉSERVER
L'ENVIRONNEMENT



AGIR POUR
L'AVENIR

UN MÉTIER
QUI NE PAIE PAS EN
PÂTE DE THON...
MAIS QUI A DU
SENS !



DERRIÈRE CHAQUE CHANTIER DÉSAMIANTAGE RÉUSSI,
IL Y A DES FEMMES ET DES HOMMES QUI ASSURENT... EN TOUTE DISCRÉTION !

MERCI À EUX !

SUIVI DES DÉCHETS AMIANTE : DU RETRAIT À L'ENTERREMENT !

Parce que l'amiante ne disparaît pas par magie... mais nous, on s'assure qu'il disparaisse au bon endroit !



Je suis tenace, mais vous êtes bien organisés... (chapeau bas)

1. LA DÉPOSE : ON RETIRE, ON PROTÈGE

Dépose soignée par des pros équipés et formés. On évite la casse et la poussière.



Moins ça vole, mieux c'est pour les poumons !

2. CONDITIONNEMENT : EMBALLÉ, C'EST CLOUÉ !

Les déchets sont emballés dans des sacs ou big bags homologués, fermés hermétiquement et étiquetés.



Bien emballé, bien étiqueté, pas de surprise !

AMIANTE DANGER
CONTIENT DE L'AMIANTE
Manipuler avec précaution

3. LE BSDA : LE PASSEPORT INDISPENSABLE

Le Bordereau de Suivi des Déchets d'Amiante (BSDA) accompagne chaque chargement.

C'est la carte d'identité du déchet !



4 VOLETS ORIGINAUX :

- ✓ Producteur (chantier)
- ✓ Transporteur
- ✓ Exutoire (centre de traitement)
- ✓ Préfecture (ou GERE)

4 volets, rien que ça ! Mais c'est pour la bonne cause.

4. TRANSPORT : EN SÉCURITÉ, SANS DÉTOUR

Le transporteur, certifié pour l'amiante, prend en charge les déchets avec le BSDA.

Camion bâché, chargement arrimé, pas d'arrêt au stand kebab !



Pas de road-trip pour moi, direction le centre !

5. LE CAP : LE LAISSER-PASSER OBLIGATOIRE

Le CAP (Certificat d'Acceptation Préalable) est délivré par le centre de traitement avant chaque envoi.

Sans CAP valide, pas d'entrée possible !



CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE (CAP)

Délivré à : ADS Dépollution Services
Pour le centre : ISDD Les Trois Vallées
Pour le déchet : Amiante liés
Code déchet : 17.06 05*
Quantité acceptée :
Conditionnement accepté : Big bag
Validité : 3 mois

ACCORDE

6. TRACKDÉCHETS : LA TRAÇABILITÉ NUMÉRIQUE

Depuis 2022, la plateforme Trackdéchets dématérialise le suivi en temps réel.

Producteur, transporteur et exutoire saisissent chaque étape.



Un clic pour moi, une preuve pour vous !

Fin le papier qui traîne, tout est tracé, nickel !

7. RÉCEPTION AU CENTRE DE TRAITEMENT

Arrivée sur site : vérification des documents (BSDA + CAP), contrôle visuel du chargement.

Si tout est conforme : acceptation du déchet et signature du BSDA.



Tout est bon, bienvenue à la maison !

Contrôles ok = on peut passer à l'étape finale.

8. TRAITEMENT : STOCKÉ POUR DES SIÈCLES

Les déchets sont enfouis dans une Installation de Stockage de Déchets Dangereux (ISDD).

Casier étanche, protection renforcée, surveillance à long terme.



Ici, c'est ma dernière demeure... pour très longtemps !

9. CLÔTURE : TRAÇABILITÉ ASSURÉE

Le BSDA est complété (volet exutoire), les informations sont synchronisées sur Trackdéchets.

Le producteur reçoit la preuve d'élimination : mission accomplie !



Bien tracé aujourd'hui, tranquille pour toujours !



DÉPOSE



CONDITIONNEMENT



BSDA



TRANSPORT



CAP



TRACKDÉCHETS



CENTRE DE TRAITEMENT



ENTERREMENT

L'amiante, on ne le voit plus, mais on sait toujours où il est !

TRAÇABILITÉ, RIGUEUR, RESPONSABILITÉ :
NOTRE MEILLEURE PROTECTION POUR DEMAIN.



Merci à toutes les équipes qui font les choses dans les règles de l'art !

1. LA VLEP

LA MÉMOIRE INVISIBLE DU DÉSAMIANTEUR

Parce que ce qu'on ne voit pas aujourd'hui peut compter demain.



Même si je porte mon masque ?

2



Surtout si tu portes ton masque ! Parce qu'on veut savoir ce que tu as réellement respiré.

Ah. Donc le classeur est pour moi ?

Non. Celui-là est juste pour mardi.

3



Moi je suis minuscule.
Mais je suis rancunier.
Très rancunier.

FIBRE D'AMIANTE (mais pas que sympa)

4 SUR LE CHANTIER...



C'est quoi ce boîtier ?

Il mesure ton exposition. Comme un compteur kilométrique... mais pour l'amiante.

5



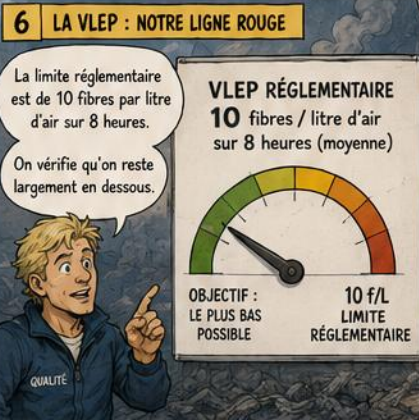
Alors ? On est bons ?

On attend les résultats META.

Ah. Donc personne ne sait ?

Si. Le laboratoire.

6 LA VLEP : NOTRE LIGNE ROUGE



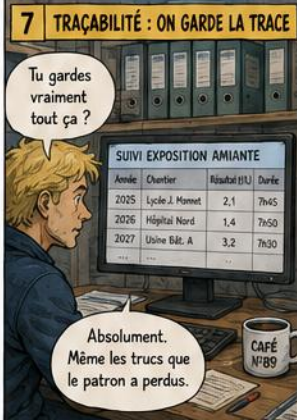
La limite réglementaire est de 10 fibres par litre d'air sur 8 heures.
On vérifie qu'on reste largement en dessous.

VLEP RÉGLEMENTAIRE
10 fibres / litre d'air sur 8 heures (moyenne)

OBJECTIF : LE PLUS BAS POSSIBLE
10 f/L
LIMITE RÉGLEMENTAIRE

Merci le masque. Ça gâche tous mes plans !

7 TRAÇABILITÉ : ON GARDE LA TRACE



Tu gardes vraiment tout ça ?

Absolument. Même les trucs que le patron a perdus.

8 TRANSMISSION À LA MÉDECINE DU TRAVAIL



Merci. Cela permet de suivre l'exposition sur toute la carrière.
Ces informations sont essentielles pour le suivi médical et la prévention.

PRÉVENIR AUJOURD'HUI POUR PROTÉGER DEMAIN

FICHE INDIVIDUELLE D'EXPOSITION A L'AMIANTE
M. LUCAS
REÇU

9 TOUT AU LONG DE LA CARRIÈRE...



DÉBUT DE CARRIÈRE 10 ANS PLUS TARD 20 ANS PLUS TARD

Chantier après chantier. Année après année. Chaque exposition est enregistrée.

10 LA MÉMOIRE DE L'ENTREPRISE... POUR PROTÉGER LES PERSONNES



On garde tout ça combien de temps ?

Plus longtemps que tes devis.

Et surtout plus longtemps que ta mémoire.

TRACER AUJOURD'HUI PROTÉGER DEMAIN

NE RIEN JETER !



JE SUIS PARTOUT... MAIS GRÂCE À VOUS, MON IMPACT DIMINUE !

LA VLEP N'EST PAS QU'UN CHIFFRE.
C'EST UN OUTIL QUI PERMET DE PROTÉGER LES OPÉRATEURS AUJOURD'HUI, ET DE SUIVRE LEUR EXPOSITION TOUT AU LONG DE LEUR CARRIÈRE.



PROTÉGER LES PERSONNES



PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT



ASSURER LA TRAÇABILITÉ



AGIR POUR L'AVENIR



LA PRÉVENTION D'AUJOURD'HUI, C'EST LA SANTÉ DE DEMAIN !